

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	5
--	---

Groupe Investors

Revue des activités	10
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	16
--	----

Placements Mackenzie

Revue des activités	20
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	24
--	----

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	27
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	28
---------------------------------	----

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	30
---	----

Gestion des risques	34
---------------------	----

Perspectives	47
--------------	----

Estimations et méthodes comptables critiques	49
--	----

Contrôle interne à l'égard de l'information financière	49
--	----

Autres renseignements	50
-----------------------	----

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2016 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états

financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2015 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Les commentaires présentés dans le rapport de gestion au 31 mars 2016 et pour le trimestre clos à cette date sont datés du 6 mai 2016.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable

internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la

Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice d'exploitation dilué par action » (le « BPA ») et le « rendement d'exploitation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ») et « le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ajusté ») sont également des mesures additionnelles non

définies par les IFRS. Le BAI, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures de rechange de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA est une mesure utilisée couramment dans le secteur de la gestion d'actifs pour évaluer la rentabilité avant l'incidence de différentes mesures de financement, de l'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA ajusté. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS dans les tableaux 1, 2 et 3.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 mars 2016, l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 127,1 G\$, comparativement à 131,5 G\$ au 31 mars 2015 et à 127,5 G\$ au 31 décembre 2015. Au premier trimestre de 2016, l'actif géré moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 124,4 G\$, comparativement à 129,9 G\$ au premier trimestre de 2015.

Au 31 mars 2016, le total de l'actif géré s'élevait à 132,9 G\$, comparativement à 148,4 G\$ au 31 mars 2015 et à 133,6 G\$ au 31 décembre 2015. Pour le premier trimestre de 2016, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 130,4 G\$, comparativement à 146,5 G\$ au premier trimestre de 2015.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2016 s'est établi à 167,0 M\$, ou 69 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 200,3 M\$, ou 80 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2015.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,8 G\$ au 31 mars 2016, soit le même montant qu'au 31 décembre 2015. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2016 s'est établi à 14,3 %, comparativement à 17,1 % au trimestre correspondant de 2015. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2016 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2015.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- Groupe Investors
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du BAII, comme il est indiqué aux tableaux 2 et 3. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016		31 DÉCEMBRE 2015		31 MARS 2015	
	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	167,0 \$	0,69 \$	198,2 \$	0,81 \$	200,3 \$	0,80 \$
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	(24,3)	(0,10)	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	167,0 \$	0,69 \$	173,9 \$	0,71 \$	200,3 \$	0,80 \$
BAIIA ajusté – mesure non définie par les IFRS	304,2 \$		346,4 \$		348,9 \$	
Charges de restructuration et autres charges	–		(33,9)		–	
BAIIA – mesure non définie par les IFRS	304,2		312,5		348,9	
Amortissement des commissions	(59,8)		(58,6)		(58,7)	
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(11,0)		(11,1)		(9,8)	
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(22,9)		(23,2)		(22,8)	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	210,5		219,6		257,6	
Impôt sur le résultat	(41,3)		(43,5)		(55,1)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)		(2,2)		(2,2)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	167,0 \$		173,9 \$		200,3 \$	

1. Bénéfice dilué par action.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2016	31 MARS 2015	31 MARS 2016	31 MARS 2015	31 MARS 2016	31 MARS 2015	31 MARS 2016	31 MARS 2015
Produits								
Produits tirés des honoraires	431,7 \$	435,5 \$	185,4 \$	206,7 \$	62,0 \$	63,7 \$	679,1 \$	705,9 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,8	21,5	0,3	4,2	29,6	29,3	43,7	55,0
	445,5	457,0	185,7	210,9	91,6	93,0	722,8	760,9
Charges								
Commissions	147,4	145,0	71,7	77,8	42,4	44,1	261,5	266,9
Charges autres que les commissions	135,0	121,3	77,6	76,2	15,3	16,1	227,9	213,6
	282,4	266,3	149,3	154,0	57,7	60,2	489,4	480,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	163,1 \$	190,7 \$	36,4 \$	56,9 \$	33,9 \$	32,8 \$	233,4	280,4
Charges d'intérêts							(22,9)	(22,8)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							210,5	257,6
Impôt sur le résultat							41,3	55,1
Bénéfice net							169,2	202,5
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							167,0 \$	200,3 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							167,0 \$	200,3 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme.
- *Charges de restructuration et autres charges pour 2015* – Tiennent principalement compte des indemnités de départ et des paiements effectués à des tiers ayant trait à l'abandon de certaines activités de gestion de placements et de relations de soutien administratif avec des tiers. Les principaux volets de ces activités ont trait aux éléments suivants :
 - Mackenzie – Fermeture du bureau de gestion de placements à Singapour, et mise en œuvre d'autres changements à l'égard du personnel afin de réaffecter des ressources à d'autres priorités qui, de l'avis de la direction, seront plus avantageuses pour Mackenzie à long terme.
 - Groupe Investors – Lancement d'une nouvelle plateforme interne de courtier pour les comptes d'intermédiaire et fin de sa relation avec son courtier chargé de comptes externe. Cette nouvelle plateforme permettra d'améliorer le service

tant du point de vue des conseillers que des clients et vise à réaliser des gains d'efficience à long terme.

- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4. Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice d'exploitation est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.
- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015
Produits								
Produits tirés des honoraires	431,7 \$	448,1 \$	185,4 \$	196,0 \$	62,0 \$	61,7 \$	679,1 \$	705,8 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,8	17,6	0,3	1,1	29,6	31,0	43,7	49,7
	445,5	465,7	185,7	197,1	91,6	92,7	722,8	755,5
Charges								
Commissions	147,4	149,0	71,7	73,9	42,4	41,4	261,5	264,3
Charges autres que les commissions	135,0	127,2	77,6	72,3	15,3	15,0	227,9	214,5
	282,4	276,2	149,3	146,2	57,7	56,4	489,4	478,8
Bénéfice avant intérêts et impôt	163,1 \$	189,5 \$	36,4 \$	50,9 \$	33,9 \$	36,3 \$	233,4	276,7
Charges d'intérêts							(22,9)	(23,2)
Charges de restructuration et autres charges							–	(33,9)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							210,5	219,6
Impôt sur le résultat							41,3	43,5
Bénéfice net							169,2	176,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							167,0 \$	173,9 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							167,0 \$	198,2 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

TRIMESTRES CLOS LES	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,84 %	26,73 %	26,61 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat de la société affiliée	(3,56)	(3,57)	(2,70)
Consolidation de la perte ¹	(2,87)	(2,79)	(2,29)
Autres éléments	(0,76)	(0,57)	(0,25)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	19,65 %	19,80 %	21,37 %

1. Pour plus de renseignements, se reporter à la section intitulée « Transactions entre parties liées » du présent rapport de gestion.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 mars 2016, le total de l'actif géré s'élevait à 132,9 G\$, comparativement à 148,4 G\$ au 31 mars 2015. Le tableau 5 présente les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré du Groupe Investors et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

Comme l'illustre le tableau 6, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement reflète en grande partie les fluctuations des marchés nationaux et étrangers. De façon générale, l'actif moyen a augmenté en 2014 et au cours des deux premiers trimestres de 2015, mais a toutefois enregistré une baisse de 2,1 % et de 0,6 % au cours des troisième et quatrième trimestres de 2015, et de 2,7 % au cours du premier trimestre de 2016.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS et du bénéfice net conformément aux IFRS.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES ¹	
	31 MARS 2016	31 MARS 2015	31 MARS 2016	31 MARS 2015	31 MARS 2016	31 MARS 2015	31 MARS 2016	31 MARS 2015
Fonds communs de placement								
Ventes brutes – marché monétaire	303 \$	261 \$	110 \$	102 \$	17 \$	19 \$	430 \$	382 \$
Ventes brutes – à long terme	1 964	2 104	1 731	1 871	245	177	3 940	4 145
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	2 267 \$	2 365 \$	1 841 \$	1 973 \$	262 \$	196 \$	4 370 \$	4 527 \$
Ventes nettes – marché monétaire	112 \$	91 \$	30 \$	15 \$	14 \$	14 \$	156 \$	120 \$
Ventes nettes – à long terme	355	497	(228)	(121)	65	46	192	417
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	467 \$	588 \$	(198) \$	(106) \$	79 \$	60 \$	348 \$	537 \$
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes								
Ventes brutes	– \$	– \$	842 \$	1 716 \$	– \$	– \$	302 \$	985 \$
Ventes nettes	–	–	(189)	675	–	–	(282)	433
Données combinées								
Ventes brutes	2 267 \$	2 365 \$	2 683 \$	3 689 \$	262 \$	196 \$	4 672 \$	5 512 \$
Ventes nettes	467	588	(387)	569	79	60	66	970
Variation du total de l'actif géré								
Ventes nettes	467 \$	588 \$	(387) \$	569 \$	79 \$	60 \$	66 \$	970 \$
Rendement du marché et produits	(141)	2 450	(576)	3 159	(28)	216	(801)	5 499
Variation de l'actif, montant net	326	3 038	(963)	3 728	51	276	(735)	6 469
Actif au début	74 897	73 459	61 653	70 876	4 178	3 850	133 648	141 919
Actif à la fin²	75 223 \$	76 497 \$	60 690 \$	74 604 \$	4 229 \$	4 126 \$	132 913 \$	148 388 \$

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 540 M\$ et de 93 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (2015 – 738 M\$ et 247 M\$).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 7,2 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (31 mars 2015 – 6,8 G\$).

2. Au deuxième trimestre de 2015, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$).

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014
Comptes consolidés de résultat (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	483,8 \$	504,1 \$	508,5 \$	517,3 \$	509,1 \$	507,4 \$	517,0 \$	503,9 \$
Honoraires d'administration	100,3	104,7	104,6	106,0	102,3	100,7	102,0	99,3
Honoraires de distribution	95,0	97,0	92,7	95,3	94,5	87,7	85,0	86,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	43,7	49,7	45,9	44,6	55,0	46,2	46,2	32,5
	722,8	755,5	751,7	763,2	760,9	742,0	750,2	721,8
Charges								
Commissions	261,5	264,3	263,2	267,7	266,9	253,9	249,8	245,7
Charges autres que les commissions	227,9	214,5	208,4	215,9	213,6	198,8	190,8	194,5
Charges d'intérêts	22,9	23,2	23,2	22,9	22,8	23,3	23,2	22,9
	512,3	502,0	494,8	506,5	503,3	476,0	463,8	463,1
Bénéfice avant les éléments suivants	210,5	253,5	256,9	256,7	257,6	266,0	286,4	258,7
Charges de restructuration et autres charges	-	(33,9)	-	-	-	-	-	(18,3)
Distributions aux clients et autres coûts	-	-	-	-	-	(81,0)	-	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	210,5	219,6	256,9	256,7	257,6	185,0	286,4	240,4
Impôt sur le résultat	41,3	43,5	55,7	56,0	55,1	33,9	64,5	47,9
Bénéfice net	169,2	176,1	201,2	200,7	202,5	151,1	221,9	192,5
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	167,0 \$	173,9 \$	199,0 \$	198,5 \$	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$
Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS								
	167,0 \$	198,2 \$	199,0 \$	198,5 \$	200,3 \$	208,1 \$	219,7 \$	203,9 \$
Autres éléments :								
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(24,3)	-	-	-	-	-	(13,6)
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	(59,2)	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	167,0 \$	173,9 \$	199,0 \$	198,5 \$	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
- De base	69	81	81	80	80	83	87	81
- Dilué	69	81	81	80	80	83	87	81
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	69	71	81	80	80	59	87	75
- Dilué	69	71	81	80	80	59	87	75
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)								
	124,4 \$	127,8 \$	128,6 \$	131,4 \$	129,9 \$	124,6 \$	126,2 \$	123,6 \$
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)								
	127,1 \$	127,5 \$	124,9 \$	129,7 \$	131,5 \$	126,0 \$	125,2 \$	125,2 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	132,9 \$	133,6 \$	130,9 \$	136,0 \$	148,4 \$	141,9 \$	140,6 \$	141,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

GRUPE INVESTORS

REVUE DES ACTIVITÉS

STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

- L'élargissement de son réseau de distribution par l'augmentation du nombre de bureaux régionaux, le recrutement de nouveaux conseillers au sein de son secteur et le soutien continu à l'égard de la croissance et du perfectionnement de ses conseillers actuels.
- L'importance accordée à la prestation de conseils et de services financiers ainsi qu'à l'offre de produits connexes par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers.
- La prestation d'un niveau adéquat de soutien administratif à ses conseillers et à ses clients, notamment le maintien d'une communication active durant tous les cycles économiques.
- La diversification et l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors afin de continuer à développer des relations durables avec la clientèle.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, et qui permettent d'accroître l'efficacité et de mieux contrôler les dépenses.

RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Cette approche concorde avec des études menées au cours des dernières années qui indiquent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'actifs plus élevés que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à 114 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada. L'ouverture de trois nouveaux bureaux régionaux dans la région métropolitaine de Toronto a récemment été annoncée, ce qui portera à 117 le nombre de bureaux régionaux faisant partie de notre réseau.

Au 31 mars 2016, le Groupe Investors comptait 5 321 conseillers, en hausse par rapport à 5 156 au 31 mars 2015. Il s'agit du nombre de conseillers en fin de trimestre le plus élevé de l'histoire de la Société.

Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience au sein du Groupe Investors a atteint 2 850 au 31 mars 2016, comparativement à 2 819 un an auparavant. En général, la productivité en matière de ventes augmente à mesure que les nouveaux conseillers acquièrent de l'expérience et qu'ils

prennent de l'ancienneté. Par exemple, le volume moyen des ventes brutes des fonds d'investissement d'un conseiller comptant plus de quatre ans d'expérience est cinq fois plus élevé que celui d'un conseiller comptant moins de quatre ans d'expérience.

Au 31 mars 2016, 1 546 conseillers détenaient le titre de Certified Financial Planner (« CFP ») (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec. En outre, 779 conseillers sont actuellement inscrits à ces programmes en vue d'obtenir un de ces titres. Les conseillers qui étudient actuellement pour obtenir le titre de CFP ou de Pl. Fin. ou qui le détiennent déjà sont au nombre de 2 325, soit une hausse de 23 % par rapport au total de 1 890 conseillers au 31 mars 2015. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre sa compétence en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS

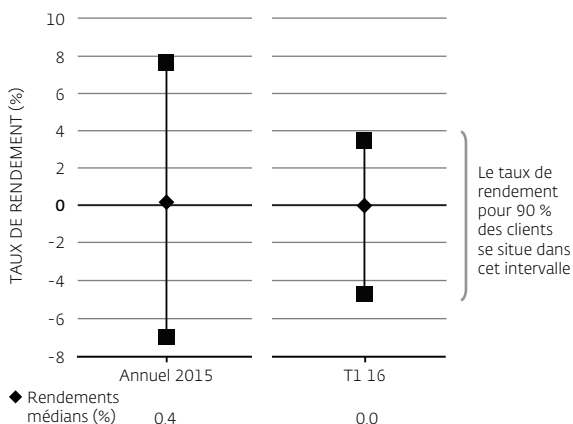
Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients domiciliés au Québec par la Direction générale du Québec du Groupe Investors, située à Montréal; quant aux conseillers et aux clients d'ailleurs au Canada, ils sont servis par le siège social du Groupe Investors, situé à Winnipeg, au Manitoba. La Direction générale du Québec compte plus de 250 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 1 100 conseillers situés partout au Québec et dans les 21 bureaux régionaux de la province. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 13 G\$ au 31 mars 2016.

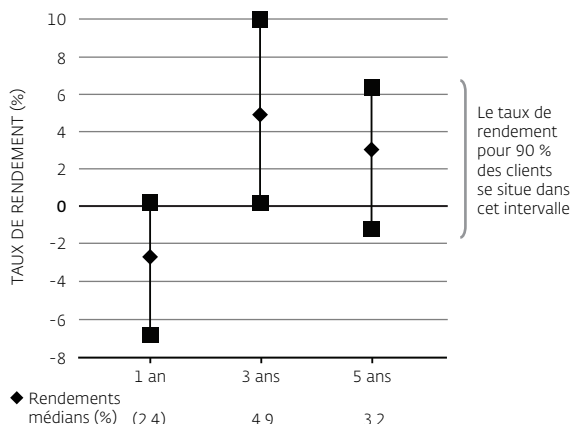
Nouvelle plateforme de courtier

Une nouvelle plateforme de courtier devrait être présentée en août 2016, laquelle offrira une expérience de service améliorée tant aux conseillers qu'aux clients. Cette nouvelle plateforme de courtier nous permettra d'internaliser les fonctions de courtier chargé de comptes et la préparation des relevés des clients pour les comptes d'intermédiaire liés à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et à l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM »), fonctions qui sont actuellement exécutées par un fournisseur de services externe, ainsi que

TAUX DE RENDEMENT POUR LES COMPTES DES CLIENTS



TAUX DE RENDEMENT POUR LES COMPTES DES CLIENTS AU 31 MARS 2016



d'accroître l'automatisation des transactions. De plus, cette plateforme appuiera le lancement de nouveaux produits disponibles par le truchement de l'OCRCVM et conçus pour soutenir le segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La nouvelle plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme.

Relevés trimestriels

Les communications régulières avec nos clients comprennent la présentation de l'information trimestrielle relative à leurs portefeuilles de fonds communs de placement du Groupe Investors et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles au cours du trimestre. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent selon le solde de leurs retraits et mises de fonds et selon leurs portefeuilles de fonds, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré. Le deuxième graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 31 mars 2016. Les deux graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des clients du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 0,02 %, et 50 % des clients ont obtenu un rendement positif.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION À L'ÉGARD DU RENDEMENT POUR LES CLIENTS

Le Groupe Investors considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au

rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constitue un avantage significatif et démontre, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller. C'est la raison pour laquelle, en 2009, nous avons entrepris de préparer cette information pour les clients et commencé à recueillir les renseignements nécessaires pour calculer les taux de rendement interne pondérés en dollars à l'échelle des comptes.

À partir des relevés du 30 juin 2015, nous avons ajouté sur la plupart des relevés des clients du Groupe Investors une présentation de l'information trimestrielle à l'égard du taux de rendement des comptes sur plusieurs périodes. Cette importante composante des règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières se rapportant à l'étape 2 du Modèle de relation client-conseiller (le « MRCC2 ») a été mise en œuvre par le Groupe Investors deux ans avant la date limite obligatoire. Comme les données nécessaires sont recueillies depuis 2009, nos clients disposent maintenant d'un relevé de leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

SONDAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT

Nos conseillers ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande satisfaction envers la valeur des conseils prodigués et des services offerts par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

Le Groupe Investors a un programme continu de sondages afin d'évaluer l'expérience client des nouveaux clients et des clients existants :

- Tous les nouveaux clients du Groupe Investors reçoivent un sondage trois mois après leur adhésion.
- Tous les clients existants sont sondés chaque année.

Les résultats de ces sondages pour les quatre trimestres clos le 31 mars 2016 sont présentés dans le tableau 7.

ACTIF GÉRÉ

Le niveau de l'actif géré des fonds communs de placement est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 8.

RENDEMENT DES FONDS

Au 31 mars 2016, 53,7 % des fonds communs de placement du Groupe Investors étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar¹, et 17,8 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par

Morningstar¹, les proportions étaient de 67,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 33,3 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2016. La Cote Morningstar¹ est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

MODIFICATIONS À L'OFFRE DE PRODUITS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Le Groupe Investors a annoncé le lancement de son premier fonds d'investissement privé, le Fonds privé de stratégie des risques à parité Investors, qui est offert depuis le 25 janvier 2016. Contrairement à la répartition de l'actif traditionnelle, qui se concentre sur la répartition du capital, et dont le risque du

TABLEAU 7 : SONDRAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT – GROUPE INVESTORS

Sondages réalisés pour les quatre trimestres clos le 31 mars 2016

Nouveaux ménages clients sondés 90 jours après l'ouverture de leur compte		
Satisfaits du service		96 %
Plan financier offert		92
Satisfaits de la discussion sur les objectifs et les préoccupations		96
Disposés à faire une recommandation		93
Ménages clients depuis plus de 12 mois		
Satisfaits du service		92 %
Possèdent un plan financier		85
Satisfaits de la fréquence des contacts		92
Disposés à faire une recommandation		88

TABLEAU 8 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Ventes	2 267 \$	1 821 \$	2 365 \$	24,5 %	(4,1) %
Rachats	1 800	1 821	1 777	(1,2)	1,3
Ventes nettes (rachats nets)	467	–	588	n.s.	(20,6)
Rendement du marché et produits	(141)	1 365	2 450	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	326	1 365	3 038	(76,1)	(89,3)
Actif au début	74 897	73 532	73 459	1,9	2,0
Actif à la fin	75 223 \$	74 897 \$	76 497 \$	0,4 %	(1,7) %
Actif quotidien moyen	73 549 \$	75 250 \$	75 456 \$	(2,3) %	(2,5) %

portefeuille est tributaire des actions, la parité des risques est une stratégie de diversification unique axée sur la répartition des risques. Cette stratégie vise à procurer des rendements intéressants ajustés selon le risque au fil du temps tout en diversifiant le risque parmi les différentes catégories d'actif. PanAgora Asset Management, Inc., chef de file mondial de la stratégie des risques à parité, est le sous-conseiller en valeurs du fonds d'investissement privé.

PROGRAMMES DE GESTION DE L'ACTIF ET DE PLACEMENT MULTIGESTIONNAIRE

Le Groupe Investors offre plusieurs programmes de gestion de l'actif et de placement multigestionnaire, ce qui comprend la Société de fonds Groupe Investors Inc.^{MC}, ainsi qu'une gamme complète de fonds de type portefeuille et le programme de gestion de l'actif Profil. La Société de fonds Groupe Investors Inc.^{MC} est une structure de fonds qui permet des transferts sans répercussion fiscale immédiate et sans frais, et ce, entre 60 fonds du groupe de fonds. Au 31 mars 2016, l'actif géré des fonds de la Société de fonds totalisait 7,1 G\$, comparativement à 6,4 G\$ au 31 mars 2015.

Le 22 mars 2016, lors du budget fédéral, on a annoncé une proposition (la « proposition du budget 2016 ») visant à éliminer le report de l'impôt sur les gains en capital pour les investisseurs qui font des substitutions entre différentes catégories d'actions dans une même société de fonds communs de placement. Selon la proposition du budget 2016, toute substitution entre fonds de la Société de fonds faite après le mois de septembre 2016 sera considérée comme une cession à la juste valeur marchande aux fins de l'impôt, ce qui occasionnera vraisemblablement un gain ou une perte en capital. Les substitutions entre différentes séries d'un même fonds de la Société de fonds ne seront pas concernées par la proposition du budget 2016. Le Groupe Investors continuera d'évaluer les répercussions de la proposition du budget 2016 pour la Société de fonds Groupe Investors Inc.

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR NETTE ÉLEVÉE

Les clients à valeur nette élevée représentent un secteur en croissance de notre clientèle. Le Groupe Investors offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur nette élevée et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle.

Tarification pour les ménages disposant d'un actif de placement supérieur à 500 000 \$

Le Groupe Investors a des solutions de placement qui prévoient une tarification distincte pour les ménages dont les placements dans les fonds du Groupe Investors sont supérieurs à 500 000 \$.

- La série J disposait d'un actif de 23,0 G\$ au 31 mars 2016, soit une augmentation de 32,1 % par rapport à l'actif de 17,4 G\$ au 31 mars 2015.

- La série U offre une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2016, l'actif géré de série U avait augmenté pour se chiffrer à 3,8 G\$, comparativement à 2,2 G\$ au 31 mars 2015, soit une hausse de 73 %.

En septembre 2015, le Groupe Investors a versé des distributions aux clients qui ne s'étaient pas prévalus de ces solutions à frais moindres lorsqu'ils y étaient admissibles, pour la période allant jusqu'à la première des deux dates suivantes, soit leur date de transfert ou le 30 avril 2015.

Profil^{MC}

Il s'agit d'un programme de gestion de portefeuille unique, lancé en 2001, qui est offert aux ménages disposant d'un actif supérieur à 250 000 \$ détenu au sein du Groupe Investors. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents.

Ce programme est géré selon les conseils d'un groupe restreint de sociétés de gestion de patrimoine de calibre mondial, parmi lesquelles figurent la Société de gestion d'investissement I.G., Toron Capital Markets Inc., JPMorgan Asset Management (Canada) Inc., Jarislowsky, Fraser Limitée, Baring International Investment Limited, Gestion d'investissements Laketon, Putnam Investments Canada ULC, Aristotle Capital Investment Management, Inc., PanAgora Asset Management, Inc., Aristotle Capital Boston, LLC et Gestion d'actifs Lazard LLC.

Au 31 mars 2016, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 1,6 G\$, soit une augmentation de 36 % par rapport à un actif géré de 1,2 G\$ au 31 mars 2015.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients du Groupe Investors se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 mars 2016, les produits ayant des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 5,4 G\$, ou 7,2 % de l'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors, en hausse de 60 %, comparativement à 3,4 G\$ au 31 mars 2015.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 75,2 G\$ au 31 mars 2016, soit une baisse de 1,7 %, comparativement à 76,5 G\$ au 31 mars 2015. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 73,5 G\$ au premier trimestre de 2016, en baisse de 2,5 %, comparativement à 75,5 G\$ au premier trimestre de 2015.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,3 G\$, soit une baisse de 4,1 % par rapport au trimestre correspondant de 2015. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,8 G\$, en hausse de 1,3 % par rapport à 2015. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 467 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à des ventes nettes de 588 M\$ en 2015. Au cours du premier trimestre, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une diminution de 141 M\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,5 G\$ au premier trimestre de 2015.

Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 2,0 G\$ pour le premier trimestre de 2016, soit une baisse de 6,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 355 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à des ventes nettes de 497 M\$ en 2015.

Le taux de rachat trimestriel annualisé du Groupe Investors pour les fonds à long terme s'est établi à 8,9 % au premier trimestre de 2016, comparativement à 8,8 % au premier trimestre de 2015. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 8,7 % au 31 mars 2016, comparativement à 8,5 % au 31 mars 2015, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 15,8 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2016.

Depuis quelques années, une part des rachats pris en compte dans le calcul du taux de rachat à long terme du Groupe Investors est attribuable aux fonds Pilier et aux transferts dans la gamme de fonds de placement garanti du Groupe Investors. Les fonds Pilier sont des fonds de revenu de type portefeuille dont les actifs sont investis dans le Fonds de marché monétaire canadien Investors dans une proportion de 30 % à 50 %. Ces fonds sont utilisés comme substitut aux fonds du marché monétaire, qui affichent des activités de rachats plus élevées; combinés aux transferts dans les fonds de placement garanti, ces fonds représentaient 0,2 % de notre taux de rachat à long terme au 31 mars 2016. N'eût été de ces éléments, le taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme aurait été de 8,5 %.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 75,2 G\$ au 31 mars 2016, soit une hausse de 0,4 %, comparativement à 74,9 G\$ au 31 décembre 2015. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 73,5 G\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à 75,3 G\$ au quatrième trimestre de 2015, soit une diminution de 2,3 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,3 G\$, soit une hausse de 24,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2015. Les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 1,8 G\$ au premier trimestre, ont diminué de 1,2 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 8,9 % au premier trimestre, comparativement à 8,8 % au quatrième trimestre de 2015. Les ventes nettes des fonds communs de placement du Groupe Investors se sont établies à 467 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes nulles au trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 2,0 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,5 G\$ au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 355 M\$, comparativement à des rachats nets de 93 M\$ au trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

Le Groupe Investors offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors. Au 31 mars 2016, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,7 G\$, soit le même montant qu'au 31 mars 2015.

ASSURANCE

Le Groupe Investors distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc. Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les ventes de produits d'assurance,

calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 18 M\$ comparativement à 17 M\$ en 2015, ce qui constitue une augmentation de 8,6 %.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers du Groupe Investors peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification des valeurs mobilières de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

En 2015, nous avons continué d'améliorer nos services pour permettre l'intégration des titres détenus par nos clients dans leur plan financier. Cette démarche a nécessité le perfectionnement de nos systèmes ainsi que l'ajout de nombreux spécialistes en planification des valeurs mobilières qui collaborent avec nos conseillers et détiennent un permis pour donner des conseils en matière de titres. En outre, un plus grand nombre de nos conseillers répondent aux critères de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et ont achevé la transition de leur inscription. Ces conseillers continuent d'exercer leurs activités en fonction de notre modèle d'affaires établi, lequel est axé sur un actif géré dans un contexte de planification financière.

D'autres conseillers devraient achever leur transition vers la plateforme de l'OCRCVM en 2016 et de nouveaux produits qui seront disponibles par le truchement de celle-ci devraient aussi être lancés. Parmi ces produits figurent des comptes à gestion distincte et des comptes à honoraires, qui permettront d'accroître les capacités de planification de placements à l'intention de la clientèle à valeur nette élevée.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Le Groupe Investors est un prêteur hypothécaire d'envergure nationale qui offre des prêts hypothécaires résidentiels à l'intention de ses clients dans le cadre d'un plan financier complet. Les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers, en fonction de la réglementation en vigueur, afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors sont autorisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») à titre

d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les financements de prêts hypothécaires se sont chiffrés à 457 M\$, contre 389 M\$ en 2015, ce qui constitue une augmentation de 17,2 %. Au 31 mars 2016, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors liés à ses activités bancaires hypothécaires totalisaient 10,6 G\$, comparativement à 10,0 G\$ au 31 mars 2015, ce qui constitue une augmentation de 5,7 %.

SOLUTIONS BANCAIRES¹

Les taux d'utilisation de Solutions Bancaires¹ du Groupe Investors par les conseillers et les clients continuent d'être élevés. L'offre consiste en une vaste gamme de produits et de services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Ces produits et ces services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. En avril 2015, un nouveau produit Tout-En-Un a été lancé. Ce produit est une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un emprunt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt visant à répondre aux besoins de nos clients tout en réduisant au minimum les frais d'intérêts globaux. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires¹ s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Dans le cadre du programme Solutions Bancaires¹, les produits de prêt des clients du Groupe Investors ont totalisé 3,1 G\$ au 31 mars 2016.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires¹ ouverts au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 s'élevait à 170 M\$, comparativement à 60 M\$ en 2015. Au 31 mars 2016, le solde impayé des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires était de 1,5 G\$, ce qui représentait environ 39 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

PRODUITS ET SERVICES ADDITIONNELS

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt du Groupe Investors est présenté dans le tableau 9.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires¹ et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 308,2 M\$ au premier trimestre de 2016, en baisse de 8,0 M\$, ou 2,5 %, par rapport à 316,2 M\$ en 2015.

La diminution nette des honoraires de gestion au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 est liée à la baisse de 2,5 % de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 8, ainsi qu'à la baisse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion représentait 168,5 points de base au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, comparativement à 169,9 points de base en 2015. Cette diminution des points de base est principalement attribuable au fait que des clients admissibles se sont prévalus des solutions de placement à frais moindres. La baisse des

honoraires de gestion a été en partie contrebalancée par une augmentation de 2,6 M\$ des produits tirés des honoraires au cours de la période considérée attribuable au fait qu'il y a eu une journée civile de plus en 2016 qu'en 2015.

Par ailleurs, le Groupe Investors a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire, ce qui a eu une incidence sur les produits tirés des honoraires de gestion et les taux moyens des honoraires de gestion. Pour le premier trimestre de 2016, ces renoncements ont totalisé 1,3 M\$ comparativement à 0,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 73,6 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 73,0 M\$ à l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 0,8 %.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires¹.

TABLEAU 9 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Produits					
Honoraires de gestion	308,2 \$	318,9 \$	316,2 \$	(3,4) %	(2,5) %
Honoraires d'administration	73,6	76,4	73,0	(3,7)	0,8
Honoraires de distribution	49,9	52,8	46,3	(5,5)	7,8
	431,7	448,1	435,5	(3,7)	(0,9)
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,8	17,6	21,5	(21,6)	(35,8)
	445,5	465,7	457,0	(4,3)	(2,5)
Charges					
Commissions	79,0	80,2	76,7	(1,5)	3,0
Primes de rétention de l'actif	68,4	68,8	68,3	(0,6)	0,1
Charges autres que les commissions	135,0	127,2	121,3	6,1	11,3
	282,4	276,2	266,3	2,2	6,0
Bénéfice avant intérêts et impôt	163,1 \$	189,5 \$	190,7 \$	(13,9) %	(14,5) %

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 49,9 M\$ au premier trimestre de 2016, ont augmenté de 3,6 M\$ par rapport à 46,3 M\$ en 2015, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et des frais de rachat. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 13,8 M\$ au premier trimestre de 2016, en baisse de 7,7 M\$ par rapport à 21,5 M\$ en 2015.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 14,1 M\$ au premier trimestre de 2016 comparativement à 21,1 M\$ en 2015, soit une diminution de 7,0 M\$. Le tableau 10 présente un

sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont augmenté de 3,2 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015, pour s'établir à 14,9 M\$. Cette augmentation s'explique par une hausse des marges sur les prêts titrisés.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 4,4 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015, pour atteindre 2,7 M\$. La diminution des profits au cours du trimestre découle de la baisse des activités de ventes.
- Les ajustements de la juste valeur ont diminué de 5,8 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015, pour atteindre (1,8) M\$. Cette diminution est principalement attribuable à des ajustements favorables de la juste valeur apportés en 2015 à certains instruments financiers liés à la titrisation.

TABLEAU 10 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	46,4 \$	47,1 \$	47,1 \$	(1,5) %	(1,5) %
Charges d'intérêts	31,5	30,6	35,4	2,9	(11,0)
Produits d'intérêts nets	14,9	16,5	11,7	(9,7)	27,4
Profit sur ventes ¹	2,7	3,8	7,1	(28,9)	(62,0)
Ajustements de la juste valeur	(1,8)	(2,3)	4,0	21,7	n.s.
Autres produits ²	(1,7)	(1,4)	(1,7)	(21,4)	–
	14,1 \$	16,6 \$	21,1 \$	(15,1) %	(33,2) %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	6 872 \$	6 813 \$	6 526 \$	0,9 %	5,3 %
Autres	3 615	3 554	3 404	1,7	6,2
	10 487 \$	10 367 \$	9 930 \$	1,2 %	5,6 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations	610 \$	653 \$	378 \$	(6,6) %	61,4 %
Autres ¹	217	275	332	(21,1)	(34,6)
	827 \$	928 \$	710 \$	(10,9) %	16,5 %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.

2. Représentent les frais d'émission et d'assurance des prêts hypothécaires, les intérêts réalisés sur les prêts hypothécaires détenus temporairement, les produits tirés de la gestion et les autres produits.

3. Représentent les montants en principal vendus.

CHARGES

Le Groupe Investors engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 79,0 M\$ pour le premier trimestre de 2016, en hausse de 2,3 M\$ par rapport à 76,7 M\$ en 2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'amortissement des commissions liées aux fonds communs de placement, à l'augmentation des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées relatives aux rachats et au montant de la rémunération liée aux autres produits et services financiers distribués.

La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif est constituée des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif, dont le calcul est fondé sur la valeur des actifs gérés, ont diminué de 0,3 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015, pour s'établir à 56,8 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'actif géré.
- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont une composante de la rémunération différée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers, sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. La charge liée aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 0,4 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015 pour s'établir à 11,6 M\$. L'augmentation est liée à l'accroissement de l'actif géré à la fin de l'exercice.

Les charges autres que les commissions engagées par le Groupe Investors sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés aux fonds communs de placement gérés. En 2015, plusieurs initiatives ont été entreprises afin d'améliorer le soutien dans divers secteurs, notamment l'expansion du réseau de conseillers, la publicité et les médias, ainsi que la gestion de placements, en plus d'autres mesures visant la croissance des affaires. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 135,0 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à 121,3 M\$ en 2015, ce qui constitue une augmentation de 13,7 M\$, ou 11,3 %. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux initiatives lancées en 2015, ainsi qu'à l'incidence de l'investissement continu dans des projets relatifs aux systèmes.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont diminué de 10,7 M\$, ou 3,4 %, au premier trimestre de 2016, par rapport au quatrième trimestre de 2015, pour s'établir à 308,2 M\$. La diminution nette des honoraires de gestion au premier trimestre est principalement liée à ce qui suit :

- La diminution au cours du trimestre de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement de 2,3 %, comme l'illustre le tableau 8.
- Une diminution de 3,3 M\$ attribuable au fait que le premier trimestre comptait une journée civile de moins que le quatrième trimestre de 2015.

Les renoncations relatives aux fonds du marché monétaire ont totalisé 1,3 M\$ au premier trimestre de 2016, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2015.

Les honoraires d'administration ont diminué pour s'établir à 73,6 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à 76,4 M\$ au quatrième trimestre de 2015. Cette diminution était principalement attribuable à la variation de l'actif géré moyen des fonds communs de placement.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 49,9 M\$ au premier trimestre de 2016, ont diminué de 2,9 M\$ par rapport à 52,8 M\$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance, surtout attribuable à leur caractère saisonnier, ainsi qu'aux frais de rachat moins élevés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 13,8 M\$ au premier trimestre de 2016 comparativement à 17,6 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une diminution de 3,8 M\$ principalement liée aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 14,1 M\$ pour le premier trimestre de 2016, en baisse de 2,5 M\$ comparativement à 16,6 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 10. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont diminué de 1,6 M\$ au cours du premier trimestre de 2016 pour s'établir à 14,9 M\$, comparativement à 16,5 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable au recul des marges.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 1,1 M\$ au premier trimestre de 2016 pour atteindre 2,7 M\$, comparativement à 3,8 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à une baisse du volume.
- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 0,5 M\$ au premier trimestre de 2016 pour s'établir à (1,8) M\$, comparativement à (2,3) M\$ au trimestre précédent, ce qui découle principalement d'ajustements défavorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation au trimestre précédent.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 79,0 M\$, comparativement à 80,2 M\$ au trimestre

précédent. Cette baisse est principalement liée à la diminution du montant de la rémunération ayant trait aux autres produits et services financiers distribués. La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a diminué de 0,4 M\$ pour s'établir à 68,4 M\$ au premier trimestre de 2016.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 135,0 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 7,8 M\$, ou 6,1 %, comparativement à 127,2 M\$ au quatrième trimestre de 2015. Cette hausse tient essentiellement à l'investissement continu dans des projets relatifs aux systèmes et à d'autres coûts, ainsi qu'à l'incidence des initiatives entreprises en 2015 annualisées.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des clients et des employés convergent.

La vision de Mackenzie : Nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon *leur* point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives, ce qui s'inscrit dans le cadre de notre objectif de devenir la société de choix pour les investisseurs institutionnels, les conseillers financiers et les épargnants. Nous comptons réaliser ce mandat en nous adjoignant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des produits et des services novateurs et de haute qualité.
- Renforcer nos capacités de distribution et de prestation de services.
- Instaurer un leadership de marque.
- Mettre l'accent sur l'excellence opérationnelle et la rigueur des processus.
- Favoriser une culture de gagnant et novatrice.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales du Groupe Investors, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds communs de placement est présenté au tableau 11, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 12. Au 31 mars 2016, l'actif géré des fonds communs de placement et le total de l'actif géré de Mackenzie ont atteint 47,6 G\$ et 60,7 G\$, respectivement.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placements et par le volume des ventes par rapport au volume des rachats.

TABLEAU 11 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Ventes	1 841 \$	1 652 \$	1 973 \$	11,4 %	(6,7) %
Rachats	2 039	2 079	2 079	(1,9)	(1,9)
Ventes nettes (rachats nets)	(198)	(427)	(106)	53,6	(86,8)
Rendement du marché et produits	(620)	1 452	2 268	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(818)	1 025	2 162	n.s.	n.s.
Actif au début	48 445	47 420	48 782	2,2	(0,7)
Actif à la fin	47 627 \$	48 445 \$	50 944 \$	(1,7) %	(6,5) %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	46 742 \$	48 493 \$	50 492 \$	(3,6) %	(7,4) %

1. Au quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$.

TABLEAU 12 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Ventes	2 683 \$	2 593 \$	3 689 \$	3,5 %	(27,3) %
Rachats	3 070	2 959	3 120	3,8	(1,6)
Ventes nettes (rachats nets)	(387)	(366)	569	(5,7)	n.s.
Rendement du marché et produits	(576)	1 728	3 159	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(963)	1 362	3 728	n.s.	n.s.
Actif au début	61 653	60 291	70 876	2,3	(13,0)
Actif à la fin²	60 690 \$	61 653 \$	74 604 \$	(1,6) %	(18,7) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	47 627 \$	48 445 \$	50 944 \$	(1,7) %	(6,5) %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	13 063	13 208	23 660	(1,1)	(44,8)
	60 690 \$	61 653 \$	74 604 \$	(1,6) %	(18,7) %
Total de l'actif moyen³	59 778 \$	61 682 \$	73 592 \$	(3,1) %	(18,8) %

1. Au quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$.

2. Au deuxième trimestre de 2015, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$).

3. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

RENDEMENT DES FONDS

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2016, 32,4 %, 27,1 % et 37,3 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar¹. Au 31 mars 2016, 54,4 % des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar¹ étaient notés trois étoiles ou plus, et 19,1 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar¹, les proportions étaient de 67,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 33,3 % pour les fonds notés quatre ou cinq étoiles au 31 mars 2016. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus¹.

MODIFICATIONS AUX OFFRES DE PRODUITS

La gamme diversifiée de produits de placement de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

Le 19 avril 2016, Mackenzie a lancé quatre fonds négociés en Bourse (« FNB ») à revenu fixe exclusifs. Le lancement de ces FNB actifs vient compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs buts personnels. Ces quatre FNB à revenu fixe, qui se négocieront à la Bourse de Toronto, proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme. La gamme de FNB sera gérée par l'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie et se présente comme suit :

- Le **FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie (TSX : MGB)** vise à produire un flux de revenu, en mettant l'accent sur la préservation du capital, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure libellés en devise canadienne ou étrangère et émis par des sociétés ou des gouvernements.
- Le **FNB d'obligations sans contraintes Mackenzie (TSX : MUB)** vise à produire un rendement total positif sur un cycle du marché, peu importe la conjoncture, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés de partout dans le monde et dans des instruments dérivés.
- Le **FNB de revenu à taux variable Mackenzie (TSX : MFT)** vise à produire un revenu courant en investissant principalement dans des instruments d'emprunt à taux variable et/ou dans des

titres de créance à rendement élevé émis par des sociétés de partout dans le monde.

- Le **FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie (TSX : MKB)** vise à produire un flux de revenu stable en investissant principalement dans des titres du gouvernement canadien à revenu fixe, des titres à revenu fixe de sociétés et des titres adossés à des créances hypothécaires de qualité supérieure avec des échéances de plus d'un an.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 47,6 G\$ au 31 mars 2016, soit une baisse de 6,5 %, comparativement à 50,9 G\$ au 31 mars 2015. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 13,1 G\$ au 31 mars 2016, soit une baisse de 44,8 % comparativement à 23,7 G\$ à l'exercice précédent. Au 31 mars 2016, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 60,7 G\$, soit une baisse de 18,7 %, comparativement à 74,6 G\$ au 31 mars 2015.

Le 5 juin 2015, Gestion financière MD Inc. (« MD ») a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe. Les répercussions sur le bénéfice avant impôt de Mackenzie qui découleront de ces changements ne sont pas significatives. L'actif des mandats se chiffrait à 10,3 G\$ au 5 juin 2015 et était compris dans l'actif à la fin des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes au 31 mars 2015 présentés dans le tableau 12. À la suite de ces changements, Mackenzie a continué d'être le conseiller de MD dans le cadre d'un certain nombre de mandats à revenu fixe, de mandats équilibrés et de mandats d'actions.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établies à 1,8 G\$, soit une baisse de 6,7 %, comparativement à 2,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,0 G\$, soit une baisse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2016 se sont établis à 198 M\$, comparativement à des rachats nets de 106 M\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une diminution de l'actif de 620 M\$, comparativement à une augmentation de 2,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les ventes brutes de Mackenzie relatives au total de l'actif géré se sont chiffrées à 2,7 G\$, soit une baisse de 27,3 %, comparativement à 3,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au

cours de la période considérée, les rachats se sont chiffrés à 3,1 G\$, soit une baisse de 1,6 %, par rapport au premier trimestre de 2015. Les rachats nets pour le trimestre clos le 31 mars 2016 se sont établis à 387 M\$, comparativement à des ventes nettes de 569 M\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une diminution de l'actif de 576 M\$, comparativement à une augmentation de 3,2 G\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre clos le 31 mars 2016 se sont établis à 2,0 G\$, soit le même montant qu'au premier trimestre de 2015. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'élevait à 16,9 % au premier trimestre de 2016, comparativement à 16,2 % au premier trimestre de 2015. Au 31 mars 2016, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,4 %, comparativement à 14,4 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,2 % au 31 mars 2016. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 47,6 G\$ au 31 mars 2016, soit une baisse de 1,7 %, comparativement à 48,4 G\$ au 31 décembre 2015. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se sont établis à 13,1 G\$ au 31 mars 2016, soit une baisse de

1,1 % par rapport à 13,2 G\$. Au 31 mars 2016, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 60,7 G\$, soit une baisse de 1,6 %, comparativement à 61,7 G\$ au 31 décembre 2015, comme le présente le tableau 12.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,8 G\$, en hausse de 11,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2015. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,0 G\$ pour le premier trimestre, en baisse de 1,9 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établis à 198 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 427 M\$ au trimestre précédent. Au quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$. Compte non tenu de cette transaction au quatrième trimestre, les ventes brutes et les rachats ont augmenté de 15,5 % et de 14,4 %, respectivement, au premier trimestre de 2016, par rapport au quatrième trimestre de 2015, et les rachats nets se sont chiffrés à 198 M\$, comparativement à des rachats nets de 188 M\$ au quatrième trimestre.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,0 G\$, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2015. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,9 % pour le trimestre considéré, comparativement à 16,7 % au quatrième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme au quatrième trimestre, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, s'est établi à 14,3 %. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 228 M\$, comparativement à des rachats nets de 454 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage effectuées au cours du quatrième trimestre de 2015, les rachats nets de fonds à long terme se sont établis à 215 M\$.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le tableau 13 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 mars 2016, ces séries représentaient un

actif de 3,6 G\$, soit une augmentation de 16,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 160,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, soit une baisse de 17,5 M\$, ou 9,8 %, comparativement à 178,0 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution nette des honoraires de gestion est attribuable à la diminution de l'actif géré moyen de 18,8 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, contrebalancée par une hausse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au premier trimestre de 2016 s'est établi à 108,0 points de base, comparativement à 98,1 points de base en 2015. L'augmentation du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification de détail par suite de la perte de certains mandats de sous-conseiller auprès de Gestion financière MD Inc., dont il a déjà été question. En outre, le premier trimestre de 2016 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2015, ce qui a donné lieu à une hausse des honoraires de gestion au cours du trimestre considéré.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds communs de placement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 22,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, comparativement à 25,5 M\$ en 2015. Au 1^{er} avril 2015, en raison des changements apportés à la tarification au détail auparavant annoncés, l'ajustement lié aux charges d'exploitation des fonds qui avait été mis en place le 1^{er} août 2007 a été abandonné. Conformément

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Produits					
Honoraires de gestion	160,5 \$	169,8 \$	178,0 \$	(5,5) %	(9,8) %
Honoraires d'administration	22,4	23,8	25,5	(5,9)	(12,2)
Honoraires de distribution	2,5	2,4	3,2	4,2	(21,9)
	185,4	196,0	206,7	(5,4)	(10,3)
Produits tirés des placements nets et autres produits	0,3	1,1	4,2	(72,7)	(92,9)
	185,7	197,1	210,9	(5,8)	(11,9)
Charges					
Commissions	14,3	13,8	15,7	3,6	(8,9)
Commissions de suivi	57,4	60,1	62,1	(4,5)	(7,6)
Charges autres que les commissions	77,6	72,3	76,2	7,3	1,8
	149,3	146,2	154,0	2,1	(3,1)
Bénéfice avant intérêts et impôt	36,4 \$	50,9 \$	56,9 \$	(28,5) %	(36,0) %

à cet ajustement, Mackenzie était admissible à un paiement provenant de certains fonds, dans la mesure où ces fonds ne dépassaient pas un niveau prédéterminé d'actif net. L'élimination de l'ajustement lié aux charges d'exploitation des fonds a entraîné une baisse des honoraires d'administration de 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 2,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, en baisse de 0,7 M\$ comparativement à 3,2 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 0,3 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, comparativement à 4,2 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 149,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, ce qui représente une baisse de 4,7 M\$, ou 3,1 %, comparativement à 154,0 M\$ en 2015.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période maximale de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition différés. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 14,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, comparativement à 15,7 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution concorde avec la réduction des montants versés au titre des commissions de vente différées au cours des dernières années et avec la diminution des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées relatives aux rachats.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 57,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, soit une baisse de 4,7 M\$, ou 7,6 %, comparativement à 62,1 M\$ pour l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi découle de la diminution de 7,4 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2016. Les commissions de suivi, en pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, représentaient 49,1 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2016, comparativement à 49,2 points de base en 2015.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 77,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, soit une hausse de 1,4 M\$, ou 1,8 %, comparativement à 76,2 M\$ en 2015.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 185,7 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 11,4 M\$, ou 5,8 %, par rapport à 197,1 M\$ au quatrième trimestre de 2015.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 160,5 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 9,3 M\$, ou 5,5 %, par rapport à 169,8 M\$ au quatrième trimestre de 2015. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 59,8 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 61,7 G\$ au trimestre précédent, ce qui constitue une diminution de 3,1 %.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 108,0 points de base au cours du trimestre considéré, comparativement à 109,5 points de base au quatrième trimestre de 2015 en raison d'une modification de la composition de l'actif géré.
- Le premier trimestre de 2016 comptait une journée civile de moins que le quatrième trimestre de 2015, ce qui a donné lieu à une baisse de 1,8 M\$.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 22,4 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 1,4 M\$, ou 5,9 %, comparativement à 23,8 M\$ au trimestre précédent. La diminution au cours du trimestre est liée à une diminution de l'actif géré moyen.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 0,3 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,1 M\$ au quatrième trimestre de 2015.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 149,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 3,1 M\$, ou 2,1 %, comparativement à 146,2 M\$ au quatrième trimestre de 2015.

La charge liée aux commissions, qui découle de l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 14,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, soit une hausse de 3,6 % par rapport au quatrième trimestre de 2015.

Les commissions de suivi se sont établies à 57,4 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 2,7 M\$, ou 4,5 %, comparativement à 60,1 M\$ au quatrième trimestre de 2015. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 3,6 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre. Pour le premier trimestre, le taux effectif des commissions de suivi représentait 49,1 points de base, comparativement à 49,6 points de base au quatrième trimestre de 2015.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 77,6 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 72,3 M\$ au quatrième trimestre de 2015. La hausse est en partie liée au caractère saisonnier de certaines charges qui sont habituellement engagées au premier trimestre.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie, la quote-part du résultat de sa société affiliée, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Le tableau 14 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 29,6 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à 29,3 M\$ en 2015. L'augmentation pour le trimestre est principalement attribuable à une hausse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du

présent rapport de gestion, qui est contrebalancée en partie par la baisse des produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,6 M\$ au premier trimestre de 2016 par rapport au trimestre correspondant de 2015.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 29,6 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à 31,0 M\$ au quatrième trimestre de 2015, en grande partie en raison d'une baisse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Au premier trimestre de 2016, le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 1,1 M\$ par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Produits					
Produits tirés des honoraires	62,0 \$	61,7 \$	63,7 \$	0,5 %	(2,7) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	29,6	31,0	29,3	(4,5)	1,0
	91,6	92,7	93,0	(1,2)	(1,5)
Charges					
Commissions	42,4	41,4	44,1	2,4	(3,9)
Charges autres que les commissions	15,3	15,0	16,1	2,0	(5,0)
	57,7	56,4	60,2	2,3	(4,2)
Bénéfice avant intérêts et impôt	33,9 \$	36,3 \$	32,8 \$	(6,6) %	3,4 %

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 14,8 G\$ au 31 mars 2016, soit le même montant qu'au 31 décembre 2015.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 15.

TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes subséquentes sont aussi constatées dans le bénéfice net.

TITRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement, tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 16.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 51,2 % du total de l'actif au 31 mars 2016, comparativement à 49,8 % au 31 décembre 2015.

Les prêts classés comme prêts et créances sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2016, un passif correspondant de 7,2 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 7,1 G\$ au 31 décembre 2015.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Le Groupe Investors gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,9 G\$, dont une tranche de 2,3 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*

TABLEAU 15 : TITRES

(en M\$)	31 MARS 2016		31 DÉCEMBRE 2015	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Fonds d'investissement exclusifs	8,5 \$	8,6 \$	6,0 \$	6,1 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12,1	11,3	12,2	10,5
Fonds d'investissement exclusifs	44,7	45,0	33,7	34,2
	56,8	56,3	45,9	44,7
	65,3 \$	64,9 \$	51,9 \$	50,8 \$

TABLEAU 16 : PRÊTS

(en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉCEMBRE 2015
Prêts et créances	6 999,6 \$	7 008,9 \$
Moins : Provision collective	0,7	0,7
	6 998,9	7 008,2
Détenus à des fins de transaction	577,9	384,2
	7 576,8 \$	7 392,4 \$

(les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est limité grâce à l'assurance. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit :

i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires ; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues

conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au premier trimestre de 2016, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 596,9 M\$, comparativement à 374,2 M\$ en 2015. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 4 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de 4 % de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2016, par rapport à 2015, est présentée au tableau 17.

TABLEAU 17 : PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 MARS 2015
Valeur comptable au début	904,3 \$	794,4 \$
Quote-part du bénéfice	27,8	25,9
Dividendes reçus	(13,7)	(12,9)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	12,1	(4,5)
Valeur comptable à la fin	930,5 \$	802,9 \$
Juste valeur à la fin	1 417,0 \$	1 451,6 \$

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 607,2 M\$ au 31 mars 2016, comparativement à 983,0 M\$ au 31 décembre 2015. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 3,2 M\$ au 31 mars 2016, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2015 et à 4,7 M\$ au 31 mars 2015, comme l'illustre le tableau 18.

Le fonds de roulement totalisait 841,8 M\$ au 31 mars 2016, comparativement à 980,3 M\$ au 31 décembre 2015 et à 1 277,1 M\$ au 31 mars 2015. Le fonds de roulement exclut les activités de dépôt de la Société.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») a totalisé 304,2 M\$ au premier trimestre de 2016,

comparativement à 348,9 M\$ au premier trimestre de 2015 et à 346,4 M\$ au quatrième trimestre de 2015. Le BAIIA ajusté pour chaque période considérée exclut l'incidence de l'amortissement des commissions de vente différées, qui ont totalisé 59,8 M\$ au premier trimestre de 2016, comparativement à 58,7 M\$ au premier trimestre de 2015 et à 58,6 M\$ au quatrième trimestre de 2015. En plus de constituer une importante mesure complémentaire de rendement, le BAIIA est une mesure utilisée couramment par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 19, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2016. Au cours du trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 375,8 M\$, comparativement à une diminution de 93,1 M\$ en 2015.

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 113,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, comparativement à 216,5 M\$ en 2015. Les commissions en trésorerie versées se sont chiffrées à 73,8 M\$ en 2016, comparativement à 84,8 M\$ en 2015. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 39,7 M\$ en 2016, comparativement à 131,7 M\$ en 2015.

TABLEAU 18 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

(en M\$)	31 MARS 2016	31 DÉC. 2015	31 MARS 2015
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,2 \$	2,8 \$	4,7 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	283,0	292,3	234,3
Prêts	25,5	25,4	24,4
Total de l'actif	311,7 \$	320,5 \$	263,4 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	300,9 \$	310,1 \$	252,5 \$
Autres passifs	0,5	0,5	0,6
Capitaux propres	10,3	9,9	10,3
Total du passif et des capitaux propres	311,7 \$	320,5 \$	263,4 \$

TABLEAU 19 : FLUX DE TRÉSORERIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2016	31 MARS 2015	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Avant paiement des commissions	113,5 \$	216,5 \$	(47,6) %
Commissions payées	(73,8)	(84,8)	13,0
Déduction faite des commissions payées	39,7	131,7	(69,9)
Activités de financement	(187,8)	(226,0)	16,9
Activités d'investissement	(227,7)	1,2	n.s.
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(375,8)	(93,1)	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	983,0	1 216,0	(19,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	607,2 \$	1 122,9 \$	(45,9) %

Les activités de financement au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015 avaient trait à ce qui suit :

- Une diminution nette de 9,2 M\$ des dépôts et des certificats en 2016, comparativement à une augmentation nette de 29,2 M\$ en 2015.
- Une augmentation nette de 65,2 M\$ en 2016 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une diminution nette de 61,7 M\$ en 2015.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 0,4 M\$ en 2016, comparativement à 12,2 M\$ en 2015.
- L'achat de 2 991 900 actions ordinaires en 2016 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 104,3 M\$, comparativement à l'achat de 1 385 000 actions ordinaires au coût de 62,1 M\$ en 2015.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2016, soit le même montant qu'en 2015.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 137,8 M\$ en 2016, comparativement à 141,4 M\$ en 2015.

Les activités d'investissement au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 par rapport à 2015 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat de titres totalisant 24,9 M\$ et le produit de 10,8 M\$ de la vente de titres en 2016, comparativement à 10,0 M\$ et à 21,8 M\$, respectivement, en 2015.
- Une augmentation nette des prêts de 183,5 M\$ en 2016, comparativement à une diminution nette de 7,9 M\$ en 2015, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux ajouts aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 17,0 M\$ en 2016, comparativement à 13,9 M\$ en 2015.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,1 G\$ au 31 mars 2016, comparativement à 6,2 G\$ au 31 décembre 2015. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 31 mars 2016, soit le même montant qu'au 31 décembre 2015. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant

des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 mars 2016, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2015.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, la Société a acheté 2 991 900 actions ordinaires au coût de 104,3 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2016 visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. En 2016, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 136,1 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

À l'heure actuelle, la notation attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient

permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la notation change à moyen terme.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 20 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les titres ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

TABLEAU 20 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 MARS 2016		31 DÉCEMBRE 2015	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Titres				
– Disponibles à la vente	8,6 \$	8,6 \$	6,1 \$	6,1 \$
– Détenus à des fins de transaction	56,3	56,3	44,7	44,7
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	577,9	577,9	384,2	384,2
Instruments financiers dérivés	66,4	66,4	58,4	58,4
Autres actifs financiers	9,3	9,3	9,3	9,3
Actifs financiers inscrits au coût amorti				
Prêts				
– Prêts et créances	6 998,9	7 249,8	7 008,2	7 265,9
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	58,4	58,4	57,8	57,8
Autres passifs financiers	5,7	5,7	4,1	4,1
Passifs financiers inscrits au coût amorti				
Dépôts et certificats	300,9	302,3	310,1	311,8
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 154,9	7 264,2	7 092,4	7 272,4
Dettes à long terme	1 325,0	1 657,3	1 325,0	1 661,2

- Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 10 des états financiers intermédiaires qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion des risques. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de direction. Une surveillance supplémentaire est assurée par la Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), les groupes de conformité au niveau de l'entreprise et de la distribution et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité de direction est responsable d'assurer la surveillance de la gestion des risques d'entreprise : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) en s'assurant que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques pour vérifier s'il fonctionne efficacement.
- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien des politiques,

procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers, iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité de rémunération, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des coprésidents et chefs de la direction, du chef des services financiers ainsi que du chef du contentieux et du chef de la conformité. Le comité est responsable de s'assurer que la direction surveille le processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne en charge de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant

à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

La Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Elle est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et le comité de surveillance des risques liés aux services d'information. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité des ventes et de l'entreprise de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au comité de direction du conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques.

Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société identifie les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance, et par le comité des stratégies de placement du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant leur vente ou leur titrisation auprès de sources de

financement à long terme. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2016 et de 2015, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 21.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I totalisaient 525 M\$ au 31 mars 2016, soit le même montant qu'au 31 décembre 2015. Les marges de crédit au 31 mars 2016 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (31 décembre 2015 – 350 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (31 décembre 2015 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre

TABLEAU 21 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 MARS 2016 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	18,3 \$	38,8 \$	1,3 \$	58,4 \$
Dépôts et certificats	282,6	8,0	7,7	2,6	300,9
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 062,2	6 061,2	31,5	7 154,9
Dette à long terme	–	–	525,0	800,0	1 325,0
Contrats de location simple ¹	–	26,6	80,8	43,1	150,5
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	16,1	–	–	16,1
Total des obligations contractuelles	282,6 \$	1 131,2 \$	6 713,5 \$	878,5 \$	9 005,8 \$

1. Comprend les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2016 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

2013, a été produite en mai 2014. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 23,4 M\$, comparativement à 106,3 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012. La réduction du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des taux d'intérêt et du rendement du marché de l'actif du régime, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. La Société a versé des cotisations de 3,2 M\$ en 2016 (2015 – 3,2 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 19,3 M\$ en 2016. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment les résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions

de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2015.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 607,2 M\$ (31 décembre 2015 – 983,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 44,7 M\$ (31 décembre 2015 – 105,4 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 562,5 M\$ (31 décembre 2015 – 877,6 M\$). Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 64,0 M\$ (31 décembre 2015 – 132,2 M\$), de papier commercial de 226,9 M\$ (31 décembre 2015 – 446,6 M\$) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 251,6 M\$ (31 décembre 2015 – 298,8 M\$) émises par des banques à charte canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement,

laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2015.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 mars 2016, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,6 G\$ (31 décembre 2015 – 7,4 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,0 G\$ (31 décembre 2015 – 7,0 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 577,9 M\$ (31 décembre 2015 – 384,2 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 29,0 M\$ (31 décembre 2015 – 27,7 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et à la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,6 G\$ (31 décembre 2015 – 4,6 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement de principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,4 G\$ (31 décembre 2015 – 2,4 G\$) se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 49,7 M\$ (31 décembre 2015 – 47,7 M\$) et à 40,0 M\$ (31 décembre 2015 – 38,9 M\$),

respectivement, au 31 mars 2016. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 35,2 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 mars 2016 (31 décembre 2015 – 36,6 %).

Au 31 mars 2016, une proportion de 76,3 % (31 décembre 2015 – 76,8 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 mars 2016, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,4 M\$, comparativement à 2,9 M\$ au 31 décembre 2015. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,5 M\$ au 31 mars 2016, comparativement à 1,4 M\$ au 31 décembre 2015.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour créances douteuses.

La provision collective pour créances douteuses de la Société, se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 mars 2016, est demeurée inchangée par rapport au 31 décembre 2015, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2015.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 66,4 M\$ (31 décembre 2015 – 58,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 4,5 M\$ au 31 mars 2016 (31 décembre 2015 – 1,0 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2016. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2015.

Se référer à la note 4 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal

des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 mars 2016, ce swap avait une juste valeur négative de 52,5 M\$ (31 décembre 2015 – juste valeur négative de 47,4 M\$) et un montant notionnel en cours de 923 M\$ (31 décembre 2015 – 740 M\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 mars 2016, la juste valeur de ces swaps totalisait 58,8 M\$ (31 décembre 2015 – 54,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 2,1 G\$ (31 décembre 2015 – 1,8 G\$). Au 31 mars 2016, la juste valeur nette de 6,3 M\$ (31 décembre 2015 – 7,1 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur montant notionnel en cours s'élève à 3,0 G\$ (31 décembre 2015 – 2,6 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient temporairement, en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 mars 2016, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 0,1 M\$ (31 décembre 2015 – juste valeur négative de 0,1 M\$) sur un montant notionnel en cours de 138 M\$ (31 décembre 2015 – 88 M\$).

Au 31 mars 2016, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,1 M\$ (2015 – une diminution de 2,4 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2015.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres et ses fonds d'investissement exclusifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des fonds d'investissement exclusifs et des placements en actions s'élevait à 64,9 M\$ au 31 mars 2016 (31 décembre 2015 – 50,8 M\$), comme l'illustre le tableau 15.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 132,9 G\$ au 31 mars 2016, comparativement à 133,6 G\$ au 31 décembre 2015.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients est avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes

des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et

TABLEAU 22 : ACTIF GÉRÉ – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 MARS 2016	DONNÉES CONSOLIDÉES	
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	TOTAL
Trésorerie	1,5 %	1,7 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	8,4	8,5
Autres titres à revenu fixe	23,2	24,0
Actions canadiennes	29,4	29,0
Actions étrangères	34,2	33,7
Biens immeubles	3,3	3,1
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	63,1 %	63,8 %
Dollars américains	24,1	23,7
Autres	12,8	12,5
	100,0 %	100,0 %

des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relève des services de conformité, du service de GRE et du service d'audit interne de la Société.

Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés à la cybersécurité ainsi qu'à des cyberattaques de plus en plus sophistiquées au sein du marché. Un tel type d'attaque pourrait compromettre les renseignements confidentiels ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourrait également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion face à de telles menaces.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les

exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée aux marchés des valeurs mobilières, à l'offre de produits et de services financiers, y compris la gestion de fonds, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président des Affaires réglementaires. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants

et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, plusieurs services sont responsables d'assurer une surveillance de la gestion des placements et des activités de conformité relatives à la distribution. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est directement assurée par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses sept comités. La Société avait auparavant deux coprésidents et chefs de la direction responsables de sa gestion. Avec prise d'effet le 6 mai 2016, un seul président et chef de la direction de la Société financière IGM a été nommé. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel

approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

MODÈLE DE RELATION CLIENT-CONSEILLER ET POINT DE VENTE

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont adopté un ensemble de nouvelles règles correspondant à l'étape 2 du Modèle de relation client-conseiller (le « MRCC2 »). Elles exigent notamment des courtiers qu'ils fournissent à leurs clients des renseignements supplémentaires à l'égard du rendement de leurs placements et des coûts qui y sont liés, y compris la rémunération versée au courtier (l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels ont adopté des règles qui vont dans le même sens). Ces nouvelles exigences prennent effet pour les exercices ouverts au plus tard le 15 juillet 2016 et comportent les éléments suivants :

- Présentation de l'information à l'égard du rendement et du taux de rendement – Les courtiers doivent fournir aux clients de l'information annuelle à l'égard du rendement sur plusieurs périodes, y compris les taux de rendement, obtenus en pourcentage, pour chacun des comptes d'un client. La règle exige l'utilisation d'une méthodologie pondérée en dollars qui tient compte de tous les flux de trésorerie qui entrent et qui sortent du compte, ainsi que de tous les fonds et placements sous-jacents. La Société souscrit à cette méthode de calcul prescrite. Cette approche permet de s'assurer que les calculs des taux de rendement tiennent bien compte des flux de trésorerie qui entrent et sortent des comptes des clients. Elle donne un aperçu utile des résultats découlant des nombreuses décisions que prennent les clients en matière d'épargne, d'investissement, de transferts entre différents placements et de prélèvement de fonds.
- Information sur les coûts et la rémunération – Les courtiers doivent également fournir aux clients un rapport annuel présentant tous les changements apportés à leur compte, y compris la rémunération directe et indirecte que le courtier reçoit relativement au compte d'un client. Ces nouvelles exigences fourniront d'importants renseignements à nos clients et s'appuieront sur de l'information requise déjà fournie, notamment l'information qui peut déjà être consultée dans l'aperçu du fonds et le rapport de la direction sur le rendement du fonds en ce qui a trait aux coûts de distribution et de gestion des fonds.

Le 18 décembre 2015, l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») a publié un bulletin de consultation visant à solliciter des commentaires à l'égard d'un ajout à l'information sur les coûts et la rémunération présentée conformément au MRCC2, qui inclurait d'autres coûts relatifs à la détention de fonds de placement qui ne sont pas payés au courtier, comme les honoraires de gestion, les coûts d'exploitation, les frais de rachat et les frais de courtage à court terme. Cette consultation est de nature préliminaire et a pour but d'encourager la discussion au sujet des enjeux soulevés.

L'ACCFM n'a pas pris position concernant l'augmentation des exigences. La période de commentaires s'est terminée le 10 mars 2016. La Société surveillera étroitement cette initiative.

À compter du 30 mai 2016, les courtiers devront remettre l'aperçu du fonds aux clients avant d'accepter une instruction à l'égard de l'achat d'un fonds commun de placement, ce qui met fin à l'approche progressive des ACVM visant la mise en œuvre du projet de point de vente pour les fonds communs de placement.

FRAIS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET NORME DU MEILLEUR INTÉRÊT DU CLIENT

Les ACVM ont examiné les structures de frais des fonds communs de placement du Canada et effectué des recherches s'y rapportant, puis ont commandé deux projets de recherche. Le Brondesbury Group a été choisi pour évaluer les publications existantes et déterminer si le recours à la rémunération fondée sur les honoraires par rapport à la rémunération fondée sur les commissions change la nature des conseils et les résultats de placement à long terme. Dans ce contexte, la rémunération fondée sur les commissions renvoie à des accords pour lesquels une commission de vente de fonds communs de placement est versée à la suite d'une transaction, et où la rémunération du courtier fait partie intégrante du ratio des frais de gestion des fonds communs de placement et les commissions de suivi fondées sur les actifs sont versées au courtier par le gestionnaire de produit de façon continue. La rémunération fondée sur les honoraires prise dans ce contexte signifie que la rémunération du courtier est versée directement par le client, laquelle se présente souvent sous forme de frais de conseil facturés au compte du client et exprimés en pourcentage annuel des actifs du client. Le 11 juin 2015, les résultats de ce vaste projet de recherche ont été rendus publics. L'une des principales conclusions dégagées de cette étude est que l'on dispose de suffisamment de preuves pour justifier l'élaboration de nouvelles politiques de rémunération et que toutes les formes de rémunération ont une incidence sur les conseils et sur les résultats. Selon cette étude, il existe des preuves concluantes que la rémunération fondée sur les commissions crée des problèmes qui doivent être abordés; la rémunération fondée sur les honoraires s'avère fort probablement une meilleure solution de rechange, mais il n'y a pas suffisamment de preuves pour affirmer avec certitude qu'elle se traduira par de meilleurs résultats à long terme pour les investisseurs. Le rapport relève aussi des lacunes dans les travaux de recherche et il est suggéré que de remédier à ces lacunes améliorerait la formulation des politiques à l'égard des pratiques de rémunération. L'une des observations présentées dans le rapport précise qu'aucune étude concrète n'a été réalisée pour démontrer que le rendement des placements des investisseurs, déduction faite des honoraires, est supérieur lorsque la rémunération fondée sur les honoraires est utilisée plutôt que la rémunération fondée sur les commissions. Les

avertissements mis de l'avant dans ce rapport viendront modérer tout changement aux politiques fondé sur les recherches effectuées et qui serait envisagé par les ACVM. La Société estime que cette étude, qui est l'une des évaluations les plus exhaustives et substantielles sur le sujet effectuées à l'échelle mondiale, constitue une précieuse contribution à la discussion concernant les formes adéquates de rémunération dans le secteur des fonds communs de placement et des services financiers.

Le 22 octobre 2015, les ACVM ont publié le rapport du deuxième projet de recherche qui est une analyse de données historiques sur les fonds communs de placement visant à évaluer si les structures de frais exercent une influence sur les ventes de fonds communs de placement. Le rapport ne comporte aucune recommandation et, comme le rapport de Brondesbury, il fera partie des divers éléments pris en considération par les ACVM dans le cadre de leur examen. Les ACVM ont indiqué qu'elles prévoient communiquer des directives à l'égard de leur politique en 2016.

De plus, les ACVM continuent d'examiner la question à savoir si l'introduction d'une norme du meilleur intérêt du client, lorsque des conseils sont prodigués aux clients de détail, est requise et possible et, si tel est le cas, quelle serait la façon la plus efficace de mettre en œuvre une telle norme. Le 28 avril 2016, les ACVM ont publié le Document de consultation 33-404, *Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients* (le « document de consultation ») dont la période de consultation se terminera le 26 août 2016. Le document de consultation est le fruit de consultations et de recherches continues des ACVM portant sur la relation entre les clients et les personnes inscrites. Le document de consultation propose un ensemble de réformes ciblées à l'égard desquelles tous les membres des ACVM mènent une consultation et il décrit également une éventuelle norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client. Le document de consultation souligne que seules la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick appuient l'introduction d'une norme d'agir au mieux des intérêts du client. De plus, la British Columbia Securities Commission estime que la seule mise en œuvre des projets de réformes ciblées dans le document de consultation servira les intérêts des investisseurs, et que l'imposition d'une norme générale d'agir au mieux des intérêts du client est probablement irréalisable et créera de l'incertitude chez les personnes inscrites. Les commissions des valeurs mobilières du Québec, de l'Alberta, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse ont exprimé de sérieuses réserves, mais ont indiqué qu'elles analyseront les commentaires reçus. Ce document fait suite à la publication du document de consultation initial des ACVM sur la pertinence d'introduire une norme légale d'agir au mieux des intérêts du client en octobre 2012. La Société poursuivra activement ses consultations et son engagement auprès des autorités de réglementation à ce sujet.

RÉGIME COOPÉRATIF EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS DES CAPITAUX

En 2013, le gouvernement du Canada, dans le cadre de son Plan d'action économique, a manifesté son intention de mettre en place une autorité de réglementation en valeurs mobilières commune pour les marchés des capitaux du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires. En septembre 2014, le gouvernement du Canada et les provinces participantes ont publié deux propositions de loi visant à mettre en œuvre le régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, soit la *Loi provinciale sur les marchés des capitaux* et la *Loi sur la stabilité des marchés des capitaux*.

Le 25 août 2015, une ébauche révisée aux fins de consultation de la *Loi provinciale sur les marchés des capitaux* (la « LMC »), ainsi que des commentaires complémentaires, ont été publiés au même moment que certains règlements initiaux proposés (les « règlements »). La LMC et les règlements constitueraient conjointement une législation unique à l'échelle provinciale et territoriale remplaçant les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales aux termes du régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux proposé dans les six provinces et territoires (l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon) qui ont pour l'instant convenu d'y participer. Il convient de noter que l'opposition du Québec, de l'Alberta et du Manitoba demeure forte et que le gouvernement du Québec a depuis contesté la validité du régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux et a fait un renvoi à la Cour d'appel du Québec. Pour l'instant, les autres provinces et territoires ont choisi de ne pas adopter le régime coopératif. Conformément aux annonces antérieures, les règlements respectent sensiblement l'harmonisation qui a été effectuée jusqu'à maintenant en vertu de l'actuel régime des lois sur les valeurs mobilières, les normes canadiennes et multilatérales étant en grande partie reprises dans leur forme actuelle. La période de commentaires à l'égard de la LMC révisée et des règlements s'est terminée le 23 décembre 2015. La Société continue de surveiller cette initiative et les conséquences éventuelles qu'elle aura sur ses activités et celles de ses filiales en particulier dans le domaine de la réglementation des fonds communs de placement.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris l'instabilité politique et gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux

des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 23 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES/RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers du Groupe Investors, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre

TABLEAU 23 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 MARS 2016	31 MARS 2015
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	8,7 %	8,5 %
Mackenzie	16,4 %	14,4 %
Counsel	14,7 %	12,6 %

de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risqué lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

6) RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Le risqué lié à l'environnement correspond au risque de pertes découlant d'enjeux environnementaux touchant nos activités.

Le risqué lié à l'environnement englobe plusieurs enjeux, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité et à la santé des écosystèmes, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les principaux risques liés à l'environnement auxquels la Société financière IGM est exposée incluent :

- les risques directs inhérents à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation des actifs détenus par la Société, ou gérés par celle-ci, et des activités de la Société;
- les risques indirects liés aux produits et services que nous offrons ainsi qu'à nos pratiques d'approvisionnement;
- la détection et la gestion des nouveaux enjeux réglementaires liés à l'environnement;
- l'incapacité de saisir les tendances environnementales et d'en tirer profit efficacement en vue de répondre à la demande de produits et services des clients.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration, dans lequel nous nous engageons à gérer notre empreinte écologique de façon responsable.

Une incapacité de notre part à gérer efficacement les risques liés à l'environnement pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou sur notre réputation.

La Société financière IGM gère les risques liés à l'environnement pour l'ensemble de la Société, tandis que les unités d'exploitation sont responsables de la détection, de l'évaluation, du contrôle et de la surveillance des risques liés à l'environnement propres à leurs activités. Le comité de responsabilité d'entreprise de la haute direction de la Société financière IGM supervise les mesures prises par celle-ci à l'égard de la responsabilité environnementale et de la gestion du risque lié à l'environnement.

Le Groupe Investors et Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus d'investissement. En outre, le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques de placement fournissant des renseignements sur la manière dont ces enjeux ESG sont traités dans chaque société.

La Société financière IGM traite de sa gestion et de son bilan environnementaux dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise, en plus de participer au sondage Carbon Disclosure Project (« CDP »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés.

PERSPECTIVES

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 3,6 billions de dollars au 31 décembre 2014. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Plus de 65 % (2,4 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,2 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 61 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 40 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,4 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2014, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en Bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds communs de placement chiffré à 127 G\$, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés

de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 43 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2016.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 69 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 69 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2016. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec

d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2015.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2015.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et un passif correspondant lié au contrat de location ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et d'intérêt sur le passif lié au contrat de location. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'incidence de cette norme est en cours d'évaluation.

AUTRES

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre de 2016, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.
- Le 6 janvier 2015, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 0,33 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 0,33 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2016, il y avait 241 810 764 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2016, il y avait 8 691 076 options sur actions en cours; de ce nombre, 3 996 381 pouvaient être exercées. Au 3 mai 2016, il y avait 241 193 050 actions ordinaires en circulation et 8 287 095 options sur actions en cours, dont 3 981 598 pouvaient être exercées.

Au 3 mai 2016, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 mars 2016.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.